



PRÉFET DE LA CHARENTE-MARITIME

PREFECTURE
SECRETARIAT GENERAL

DIRECTION DE LA
COORDINATION ET DE
L'APPUI TERRITOIRAL

BUREAU DE L'ENVIRONNEMENT

La Rochelle, le **22 FEV. 2018**

ARRÊTÉ n° 18-418

Modificatif à l'arrêté du 05 Juin 2015
portant création de la commission de suivi de site
pour un dépôt d'hydrocarbures exploité par
la société SISP sur la commune de La Rochelle

LE PRÉFET DE LA CHARENTE – MARITIME
Chevalier de l'ordre national du Mérite

Vu le code de l'environnement et notamment ses articles L110-1, L124-1, L125-1, L125-2-1 et R125-8-1 à R125-8-5,

Vu la loi n°2010-788 du 12 juillet 2010 portant engagement national pour l'environnement et notamment son article 247,

Vu le décret n°2006-672 du 8 juin 2006 relatif à la création, à la composition et au fonctionnement de commissions administratives à caractère consultatif,

Vu le décret n°2012-189 du 7 février 2012 relatif aux commissions de suivi de site,

Vu l'arrêté préfectoral n°15-1263 du 06 Juin 2015 portant création de la commission de suivi de site pour un dépôt d'hydrocarbures exploité par la société SISP à La Rochelle,

Vu les arrêtés préfectoraux du 8 mars 2016 et portant modification de la commission de suivi de site,

Vu le courriel du 12 mai 2017 par lequel l'Union fédérale des Consommateurs Que Choisir de la Charente-Maritime informe du changement des représentants pour cette commission,

Considérant qu'il convient de modifier la composition de la commission,

Sur proposition du secrétaire général de la préfecture de la Charente- Maritime,

ARRÊTE

Article 1 : L'article 4 de l'arrêté préfectoral du 06 Juin 2015 modifié portant création de la commission de suivi de site pour un dépôt d'hydrocarbures exploité par la société SISP à La Rochelle, **est modifié ainsi qu'il suit** :

1° Collège "**administration de l'État**"

Le Préfet de la Charente-Maritime ou son représentant,
Madame la Directrice des Sécurités ou son représentant,
Le Directeur Régional de l'Environnement de l'Aménagement et du Logement Nouvelle Aquitaine ou son représentant,
Le Directeur Départemental des Territoires et de la Mer de la Charente-Maritime ou son représentant,
Le Directeur Régional des Entreprises, de la Concurrence, de la Consommation, du Travail et de l'Emploi ou son représentant,

2° Collège "**élus des collectivités territoriales** ou établissements publics de coopération intercommunale concernés "

Mairie de La Rochelle
M. Eric PERRIN, titulaire
Mme Sophorn GARGOULLAUD, suppléant

Communauté d'agglomération de La Rochelle
Mme Sophorn GARGOULLAUD, titulaire
M. Pierre ROBIN, suppléant

Conseil départemental de la Charente-maritime
M. Pierre MALBOSC, titulaire
Mme Evelyne FERRAND, suppléant

Conseil Régional de la Nouvelle Aquitaine
Mme Maryline SIMONE, titulaire
Mme Soraya AMMOUCHE, suppléant

3° Collège "**riverains des installations classées pour laquelle la commission a été créée ou association** de protection de l'environnement dont l'objet couvre tout ou partie de la zone géographique pour laquelle la commission a été créée "

Nature Environnement 17
M. Patrick PICAUD, titulaire
M. Jean-Louis DEMARCQ, suppléant

Comité de quartier de Laleu, la Pallice, La Rossignollette
M. Jean-Claude GAURON, titulaire
M. Patrice BRASSIER, suppléant

Comité de quartier de Port Neuf
Madame Marie LACROIX, titulaire
Monsieur Jacques GANDRILLON, suppléant

Union Fédérale des Consommateurs -UFC QUE CHOISIR 17
Monsieur Yves FOURNAT, titulaire
Reste à désigner, suppléant

4° Collège "**exploitants**" d'installations classées pour laquelle la commission a été créée **ou organismes professionnels** les représentants

Monsieur Vincent POUDEVIGNE, titulaire - Président de la société SISP
Monsieur Stéphane BODESCOT, suppléant – DGA du groupe SICA Atlantique

Monsieur Mario RINALDI, titulaire – Directeur des dépôts SISP
Monsieur Frédéric BRARD, suppléant – Directeur adjoint SISP

5° Collège "**salariés**" des installations classées pour laquelle la commission a été créée,

Monsieur Jean-Philippe PERLADE, titulaire – Agent technique maintenance SISP
Monsieur Fabien BOURDON, suppléant – Chef d'équipe exploitation SISP

Monsieur Julien VLERICK, titulaire – Opérateur polyvalent d'exploitation SISP
Monsieur Christian GUICHARD, suppléant – Opérateur polyvalent d'exploitation SISP

personnalités qualifiées :

M. Le Directeur Départemental des Services d'Incendie et de Secours de la Charente-Maritime ou son représentant

M. Le Directeur Général de l'Agence Régionale de Santé (A.R.S), ou son représentant

M. Bernard PLISSON, responsable de la Mission Développement Durable du Grand Port Maritime de La Rochelle, ou M. Philippe REYDANT, Commandant du Port Maritime de La Rochelle

Article 2 :

Les autres articles de l'arrêté préfectoral du 06 juin 2015 modifié demeurent inchangés.

Article 3 :

Le secrétaire général de la Préfecture de la Charente-Maritime, le maire de La Rochelle ainsi que les directeurs des administrations mentionnées à l'article 1 sont chargés chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté. Le présent arrêté sera inséré au recueil des actes administratifs de la préfecture de la Charente-Maritime et fera l'objet d'un affichage en mairie de La Rochelle pendant un mois.

La Rochelle, le **22 FEV. 2018**

Le Préfet,
pour le préfet,
Le Secrétaire Général

Pierre-Emmanuel PORTHERET